

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 MARS 2022

DELIBERATION N°2022.00102

MODIFICATION DU TABLEAU DES POSTES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE,
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Jérôme GABIAUD,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,
M. Jean-Marc THELISSON donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON

RECU EN PREFECTURE

Le 18 mars 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220310-D20220010210

DATE D’AFFICHAGE :18 mars 2022

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Vincent BONY, M. Michel GANDILHON,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,
M. Julien LUYA, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 MARS 2022

MODIFICATION DU TABLEAU DES POSTES

Afin de tenir compte des évolutions de l'organisation des services et en particulier des mutualisations en cours, il est nécessaire d'ajuster le tableau des postes de Saint-Etienne Métropole.

Les créations de poste suivantes sont proposées :

Pôle	Direction	Service/Unité	Situation	Observations
Développement urbain	Habitat et Cohésion sociale	Cohésion sociale	1 Chargé de mission Prévention spécialisée ATTACHE temps complet	Doublement poste Prévention spécialisée et FAJD
Action territoriale et Proximité	Gestion des bâtiments	Qualité Méthode Outils	Responsable de service INGENIEUR temps complet	Transferts dans le cadre de la création de la nouvelle direction mutualisée Gestion des Bâtiments présentée en CT le 10 février 2022 pour une mise en œuvre au 1er avril 2022
Action territoriale et Proximité	Gestion des bâtiments	Travaux Energie et Réglementation	Responsable de service INGENIEUR temps complet	
Action territoriale et Proximité	Gestion des bâtiments		Assistante de direction REDACTEUR temps complet	
Ressources	Achats et logistique		Directeur INGENIEUR EN CHEF temps complet	Transferts dans le cadre de la création de la nouvelle direction mutualisée Achats et Logistique présentée en CT le 10 février 2022 pour une mise en œuvre au 1er avril 2022
Ressources	Achats et logistique		Assistante de direction REDACTEUR temps complet	
Ressources	Achats et logistique	Moyens logistiques opérationnels	Responsable de service INGENIEUR temps complet	

Ressources	Achats et logistique	Achat	Responsable de service ATTACHE temps complet	
Ressources	Achats et logistique	Gestion de la flotte mécanique	Responsable de service INGENIEUR temps complet	
Action territoriale et proximité	Grands Travaux et Infrastructures	Travaux urbains	1 chargé d'Etudes TECHNICIEN temps complet	Ajustements d'organigramme suite réorganisation de la direction lors du CT du 17 juin 2021

L'impact budgétaire de cet ajustement du tableau des postes calculé sur la base des coûts totaux annuels bruts chargés moyen par cadre d'emplois est estimé à 654 080 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les transformations et les créations de postes précitées,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU